



Accompagnement des Mesures agro-environnementales et Climatiques

Vous possédez une ou plusieurs parcelles agricoles au sein de sites Natura 2000 du Parc ? Vous pouvez bénéficier de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Elles permettent l'adoption ou le maintien de pratiques agricoles vertueuses et favorables à la préservation de la biodiversité.

MAEC : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitants investis pour le développement ou le maintien de pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement. Elles sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux actuels tels que la sauvegarde de la qualité de l'eau, des sols ou la lutte contre le changement climatique.

Les MAEC sont des contrats volontaires, conclus pour 5 ans. Le bénéficiaire s'engage à adopter certaines pratiques agricoles indispensables à la préservation de la biodiversité exceptionnelle des sites Natura 2000, en contrepartie d'une indemnité annuelle.

L'exploitant s'engage au travers de sa déclaration PAC (avant le 15 mai de chaque année) et après une expertise par l'animateur du territoire (obligatoire et gratuite).

Les contrats sont financés par les Régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire et le FEADER.

LE PARC VOUS ACCOMPAGNE

Vous avez des parcelles dans le périmètre de l'un des sites [Natura 2000](#) dont le Parc Loire-Anjou-Touraine est animateur ? Vous pouvez peut-être bénéficier de MAEC !

Dans ce cas, les agents du Parc réalisent ou organisent avec leurs partenaires, un accompagnement à la contractualisation :

- réunions d'informations préalables
- diagnostic d'exploitation obligatoire avant l'engagement
- conseils de gestion

Cet appui, financé au titre de Natura 2000, est gratuit pour les agriculteurs qui en bénéficient. Les MAEC proposées sont essentiellement à destination des prairies afin de préserver les habitats naturels qu'elles offrent et renforcer leur fonctionnalité écologique.

Selon les enjeux environnementaux locaux, il peut être également proposé des MAEC sur des terres arables via la création de couverts environnementaux.



À savoir : les autres usagers ou gestionnaires de parcelles non agricoles peuvent bénéficier sous conditions de "Contrats Natura 2000" pour accompagner des travaux ou investissement en faveur de la protection des espèces les plus vulnérables du site. Contactez l'animateur.trice du site qui vous concerne.

EN SAVOIR PLUS SUR N2000 EN INDRE-ET-LOIRE

SITE DES "BASSES VALLÉES DE LA VIENNE ET DE L'INDRE"



SITE DU "COMPLEXE DU CHANGEON ET DE LA ROUMER"



Contactez-nous

Contactez l'animateur des sites Natura 2000 en Indre-et-Loire

Olivier RIQUET

Tél. 02 41 53 66 00

[o.riquet \[at\] parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:o.riquet@parc-loire-anjou-touraine.fr)

L'animation des MAEC du site des "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre" est pilotée par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire. Vous pouvez également contacter la personne en charge de ce dossier à la CA37 :

Audrey MARTINEAU - [audrey.martineau \[at\] cda37.fr](mailto:audrey.martineau@cda37.fr) - Tél : 02 47 48 37 04

L'animation des MAEC de Changeon-Roumer faisant l'objet d'un partenariat avec celle du site du Lac de Rillé, vous pouvez également contacter son animatrice, de la Communauté de Communes Touraine-Ouest Val de Loire :

Maud SARDIN - [msardin \[at\] cctoival.fr](mailto:msardin@cctoival.fr) - Tél. 02 47 24 06 32

EN SAVOIR PLUS SUR N2000 EN MAINE-ET-LOIRE

SITE "VALLÉE DE LA LOIRE ET DU THOUET"



SITE "CHAMPAGNE DE MÉRON ET PLAINE DE DOUVY"



Contactez-nous

Contactez l'animateur des MAEC en Maine-et-Loire

Robin CHOLET

Tél. 02 41 53 05 02 / Port. 06 81 28 16 24.

r.cholet [at] parc-loire-anjou-touraine.fr

AUTRES SITES N2000 PROPOSANT DES MAEC SUR LE TERRITOIRE DU PARC

- **Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine**

Animatrice : Maud SARDIN, Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire msardin [at] cctoival.fr - Tél : 02 47 24 06 32
(l'animation des MAEC de ce site fait l'objet d'un partenariat avec celles du site Changeon-Roumer)

- **La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes et Vallée de la Loire en Indre-et-Loire**

Animatrice : Nolwenn BAUDOIN, Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire nolwenn.baudouin [at] cen-centrevalde Loire.org - Tél.
02 47 27 81 03

ALLER PLUS LOIN

NOTICE DE TERRITOIRES ET DES MESURES - RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE



NOTICE DE TERRITOIRES ET DES MESURES - RÉGION PAYS DE LA LOIRE



Vous aimerez aussi



Natura 2000

NATURE ET
PAYSAGE

FAUNE

FLORE

Natura 2000 est un réseau européen de sites terrestres et marins dont le but est la conservation d'espèces rares ou fragiles et de leurs habitats.

Le...

[Lire la suite +](#)



Appui à la commercialisation locale et à l'installation

ALIMENTATION ET
AGRICULTURE

DÉVELOPPEMENT
LOCAL

Vous avez un projet d'installation agricole sur le territoire du Parc ?
Vous souhaitez trouver de nouveaux débouchés locaux pour commercialiser vos...

[Lire la suite +](#)



Assistance environnementale aux projets d'aménagement

NATURE ET
PAYSAGE

DÉVELOPPEMENT
LOCAL

Vous souhaitez installer votre activité sur le territoire du Parc ? Vous avez un projet d'extension pour votre entreprise ? Le Parc naturel régional...

[Lire la suite +](#)
